



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



## REGION DES HAUTS DE FRANCE

### COMMISSION DES REGLEMENTS ET ARBITRAGE

#### DEMANDE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN D'ARBITRE (1)

Départemental (1)

Région (1)

(La demande doit parvenir 30 jours avant la date de l'examen)

N° de Licence : ..... Club : ..... District : ..... CD : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

☎ ..... Email : ..... @ .....

Signature du candidat :

Avis du Président du Club :

Signature du Président du Club et cachet de la Société :

Avis du Président de District :

Signature du Président du District et cachet du district :

Pièces à joindre :

\* 2 photos d'identité si 1<sup>ère</sup> demande, sinon 1 photo pour examen supérieur.

\* Un chèque de 15 € pour la constitution du dossier libellé au nom du Comité

Départemental pour les candidats à l'épreuve départementale et pour les candidats à l'examen régional au nom de la Région des Hauts de France.

- Ce chèque comprend l'envoi (de la convocation, du résultat et en cas de réussite de l'écusson et la carte d'arbitre).

N.B. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Décision de la C.D.R.A : Candidat convoqué le : .....  
Candidature non acceptée. Motif :

(1) Rayer la mention inutile.